

ENTRE NOUS

Depuis le 1^{er} juillet 2024, Erilia et Logirem ont fusionné. Erilia est désormais la 4^e Entreprise Sociale pour l'Habitat en France.

Avec un patrimoine de 90 000 logements et 190 000 personnes logées, nous avons pour ambition d'avoir un impact encore plus grand sur votre qualité de vie et votre satisfaction.

Cette fusion n'a aucun impact sur votre bail, vos contacts et interlocuteurs sont inchangés.

Le nouvel Erilia, c'est plus d'impacts ensemble !

PRÈS DE CHEZ VOUS

Régional

Les équipes Erilia de la région Auvergne-Rhône-Alpes à l'écoute des locataires



L'agence Erilia Lyon, ainsi que ses antennes de Rillieux-la-Pape et Pays de Savoie et de Gex, lancent des mini-enquêtes de satisfaction pour recueillir l'avis des locataires sur le ménage et l'entretien des parties communes, des locaux poubelles et des extérieurs. Selon les retours, des réunions en pied d'immeubles s'organisent avec les équipes de proximité pour ajuster les cahiers des charges des prestations. Cette démarche proactive permet de mieux répondre aux besoins des locataires et d'améliorer la qualité des services fournis par nos prestataires. Les résultats sont prometteurs : à Rillieux-la-Pape, la propreté des parties communes est jugée très satisfaisante, tout comme la qualité des échanges avec nos équipes.

Une belle incitation à poursuivre ces initiatives au bénéfice de la satisfaction des clients !

À VENDRE

RILLIEUX-LA-PAPE (69)

Résidence VERT DOMAINE



En cours de construction.
Livraison prévue 2^e trimestre 2026.
Devenez propriétaire aux portes du Parc de Sermenaz grâce à Erilia Accession! Nous vous proposons des logements neufs (T2 à partir de 165 000 €). Optimisation de votre plan de financement grâce au Prêt à Taux Zéro.

HAUTE-SAVOIE (74)



Erilia Accession est à votre disposition pour vous accompagner dans la réalisation de votre projet d'achat en Haute-Savoie. Renseignez-vous sur nos projets à venir dans votre département. Prix attractifs, possibilité de prêt à taux zéro.

Pour plus d'informations :
erilia.accession@erilia.fr

Rillieux-la-Pape (69)

Un nouvel espace culturel à Rillieux-la-Pape



Mi-septembre, un nouvel espace dédié à la médiation culturelle et artistique a été inauguré en partenariat avec Spacejunk. Situé au 16 Avenue du Mont-Blanc, à Rillieux-la-Pape, cet espace accueille les œuvres d'une vingtaine d'artistes venus de Paris, Lyon, Toulouse, Grenoble et Bruxelles autour du thème des « cabinets de curiosités ». Des visites guidées ont été organisées, ainsi que des ateliers d'initiation au street art et à la danse. Les locataires de la résidence « Rillieux 3 » ont, eux aussi, contribué à l'exposition en fournissant des objets ou des photos, qui ont été intégrés aux créations.

BIEN VOUS ASSURER

Avez-vous pensé à mettre à jour votre attestation d'assurance habitation ?

La loi vous impose en qualité de locataire de vous assurer pour vos risques locatifs dès votre entrée dans le logement. Tous les ans, vous devez justifier que vous êtes assurés en nous envoyant une attestation d'assurance multirisques habitations.

Si vous ne respectez pas votre obligation, Erilia souscrit une « assurance pour compte » à votre place, qui sera facturée sur votre loyer. ATTENTION, l'assurance pour compte d'Erilia ne remplace pas un contrat d'assurance

multirisques habitation. Elle ne couvre ni vos biens personnels, ni votre responsabilité civile vie privée. Cette garantie ne couvre que les dommages causés au bâtiment et aux voisins en cas d'incendie, d'explosion ou de dégâts des eaux. Elle ne couvre pas non plus votre véhicule en cas d'incidents qui pourraient survenir dans votre garage.

Transmettez votre attestation d'assurance Multirisques habitation à votre gestionnaire d'immeubles, à votre agence en version papier ou par e-mail ou directement via votre espace client en ligne.

BON À SAVOIR

Le nettoyage c'est nous, la propreté c'est vous !

La propreté des parties communes de votre résidence est un point important de votre confort quotidien. Nos prestataires sont mobilisés pour assurer un service de qualité et nous intensifions également les contrôles qualité de leurs prestations de nettoyage. Pour préserver la propreté des parties communes, nous comptons aussi sur vous. Vos ordures ménagères doivent être enfermées dans des sacs plastiques et déposées dans les conteneurs

dédiés. Pensez à refermer les couvercles des poubelles pour éviter la présence de nuisibles (rats, blattes, mouches). N'oubliez pas d'utiliser les bacs de tri pour recycler vos déchets plastiques et verre. Enfin, pour les meubles et l'électroménager dont vous n'avez plus l'utilité, déposez-les en déchetterie. Pour la propreté de votre résidence, adoptez tous ces réflexes!



CLAIR ET NET Demande de mutation: comment ça marche?

Vous occupez un logement social et souhaitez déménager ? Découvrez comment être éligible à une demande de mutation.



Étape 1 : Les règles à respecter

- Être à jour du paiement de votre loyer et de vos charges
- Disposer d'une assurance logement à jour
- Conserver votre logement actuel dans un bon état d'entretien
- Occuper votre logement actuel dans le respect des règles en vigueur.

Étape 2 : Les démarches à effectuer

- Enregistrer une demande de logement social sur **demande-logement-social.gouv.fr** afin d'obtenir un numéro unique d'enregistrement
- Envoyer un courrier à votre agence Erilia expliquant les motifs de votre demande de mutation, accompagné du numéro unique d'enregistrement de votre demande. Veillez à bien préciser au moins deux zones géographiques souhaitées.

Étape 3 : Instruction de la demande

Erilia s'engage à étudier toutes les demandes de mutation. **Elles sont soumises à des critères d'éligibilité, de priorité et d'un passage en commission d'attribution. Elles dépendent également du nombre de logements sociaux disponibles sur la zone de recherche sélectionnée.** Notez que d'autres bailleurs sociaux peuvent vous proposer un logement social et que les délais d'attente pour une mutation, même prioritaire, peuvent être longs.

Les situations prioritaires :

- Apparition d'un handicap, d'un problème de santé, ou d'une perte de mobilité pour laquelle votre logement actuel ne serait plus adapté
- Modification de votre composition familiale à la suite de laquelle votre logement ne serait plus adapté : naissance d'un enfant, départ de vos enfants majeurs, séparation...
- Difficulté sociale ou financière

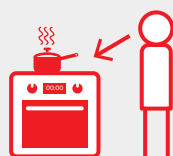
4 ASTUCES POUR... prévenir des incendies domestiques



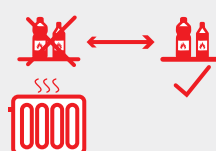
1 Rangez les allumettes, briquets et bougies hors de portée des enfants.



2 Ne surchargez pas les installations électriques.



3 Gardez toujours sous surveillance un appareil de cuisson, le fer à repasser, le lisseur pour les cheveux...



4 Stockez les produits combustibles loin des sources de chaleur...

 En cas d'incendie, appelez les pompiers (18 ou 112) et suivez leurs conseils.